

2016

# Rapport de gestion

## Mars 2017



Institut de la Protection Sociale Européenne

92 Boulevard de Magenta – Paris 10 – France – Square Gutenberg, 8 – B-1000 Bruxelles - Belgique



---

## SOMMAIRE

1/ Rapport moral du Président	02
2/ Rapport d'activité du Délégué général	07
3/ Rapport financier du Trésorier	25
4/ Rapport financier de la Fiduciaire de la Tour	29





---

# Rapport moral du Président

## Bernard Petit-Jean



**Institut de la Protection Sociale Européenne**  
92 Boulevard de Magenta – Paris 10 – Square Gutenberg, 8 – B-1000 Bruxelles

---

---

## □ Protection sociale, amortisseur de la crise ?

Dans un récent rapport, l'OIT<sup>1</sup> nous informe que l'Union Européenne est le continent le plus avancé pour la protection sociale.

Alors, pourquoi ne pas se réjouir de cette bonne nouvelle même s'il s'agit d'en limiter la portée.

L'OIT rappelle aussi, (ce que nous disons depuis plusieurs années), que les dépenses sociales ont servi d'amortisseur à la crise de 2008, avec succès. Mais par les revirements constatés à partir de 2011, ces dépenses sociales sont devenues des cibles dans de nombreux pays et les politiques mises en œuvre ont contribué à l'augmentation de la pauvreté et de l'exclusion y compris en Europe (123 millions de personnes dans l'Union européenne, un quart de la population).

Une question demeure. Dans le cas d'une nouvelle crise, la protection sociale sera-t-elle encore considérée comme un bouclier ? Les Etats en auront-ils la volonté et les moyens ? La tendance actuelle laisse présager que NON.

## □ Un printemps européen ?

Au moment où l'Europe commémore le 60<sup>ème</sup> anniversaire du traité de Rome, celle-ci est confrontée à des défis majeurs.

- La place de l'économie européenne dans l'économie mondiale et l'avenir de l'Euro
- L'accueil des réfugiés en provenance du Proche Orient et de l'Afrique
- La sortie du Royaume-Uni (Le Brexit)
- La démocratie et l'Etat de droit à l'Est de l'Union

Entre l'indépendance du Royaume Uni et les invectives de Donald Trump, les Européens s'interrogent sur leur devenir, à un moment où la construction européenne est mise à mal. Car l'Europe semble pour la première fois de son histoire prise en tenaille entre deux blocs qui souhaitent sa disparition, à l'est avec la Russie, à l'ouest avec les États-Unis et le Royaume Uni.

Le monde de l'après-1945 est-il fini et une nouvelle page européenne est-elle en train de s'ouvrir ?

Le projet européen doit sans doute être relancé en l'articulant autour de quelques idées fortes : défense commune, politique énergétique et environnementale, harmonisation fiscale, **socle social minimal**, contrôle de l'immigration.

La déclaration de Rome, affiche des ambitions pour les 27 pays mais celles-ci semblent revues à la baisse. Pour ceux qui espéraient des engagements pour une Europe moins focalisée sur le respect des équilibres budgétaires, davantage sur la lutte contre le chômage. Il ne subsiste, et c'est mieux que rien, que la mention d'une « *Europe socialement responsable* » tenant compte « *de la diversité des différents modèles* » de protection sociale.

L'Europe « à plusieurs vitesses » n'est même pas mentionnée dans l'accord.

---

<sup>1</sup> OIT : Organisation Internationale du Travail

---

---

Des champs d'action prioritaires sont néanmoins mentionnés (la sécurité, les vertus du libre-échange, du multilatéralisme, le respect des engagements climatiques) et un sujet devient consensuel : la défense européenne).

## Rappel du rôle et des actions de l'Ipse

Le monde de la protection sociale solidaire est confronté à de nombreux défis et l'Ipse contribue à alimenter la réflexion au travers ses Rencontres, Colloque Professionnel, groupes de travail, voyages d'études, etc.

L'Ipse a joué et joue son rôle Précurseur pour relever le défi européen sur les enjeux de la protection sociale. Certes le cadre de notre action s'est considérablement modifié au fil du temps mais les fondamentaux qui sont à l'origine de sa création demeurent.

Il s'agit pour l'essentiel de :

- **favoriser le développement de la protection sociale solidaire européenne**

Dans le cadre de la *consultation organisée par la Commission Européenne sur le pilier européen des droits sociaux*, l'Ipse a souhaité faire entendre sa voix. Une contribution a été élaborée à partir d'un travail des adhérents, du conseil d'administration, de la commission Europe et du Conseil d'Orientation.

L'Ipse s'est appuyé sur sa charte européenne des entreprises de la protection sociale (base commune des adhérents) et a montré en quoi celle-ci est toujours d'actualité même si cette charte doit s'adapter et s'enrichir pour prendre en compte les bouleversements de la société sur le plan de l'environnement et du numérique.

- **promouvoir entre nos membres adhérents, associés, des actions de coopération et de synergie**

L'Ipse a organisé plusieurs colloques sur les enjeux liés à la généralisation de la complémentaire santé, sur le dialogue social et la place des corps intermédiaires, sur le devenir de la Mutualité, du Mouvement mutualiste et des mutuelles.

L'Ipse est intervenue dans le débat parlementaire sur les clauses de mutualisation.

- **assister et conseiller ces mêmes membres, mais aussi les partenaires, les organismes sociaux, les entreprises dans leurs recherches et études pour le développement de la protection sociale**

L'Ipse organise régulièrement des visites d'études pour ses adhérents : conférence organisée par la SMI à Bruxelles sur les systèmes de santé en Europe (animation par la délégation générale), visite d'étude à Lisbonne organisée pour notre adhérent Chorum sur l'économie sociale au Portugal.

- **contribuer à la diffusion de la connaissance des problématiques et des enjeux sociaux avec la prise en compte des environnements économiques, culturels ...**

Nos Rencontres ont débattu des questions liées aux métamorphoses du travail à l'épreuve du numérique et les réponses pouvant être apportées par la protection sociale solidaire, de la numérisation, Big Data, utilisation de la « donnée » : quels challenges pour la protection sociale ?

---

---

## □ Le fonctionnement de l'Ipse

L'assise associative de l'Ipse est largement dépendante des mouvements de fusions et concentrations des organismes de protection sociale complémentaire, qu'il s'agisse des familles mutualistes ou paritaires.

Cette année encore, grâce à l'arrivée de nouveaux adhérents, à une gestion rigoureuse, nos résultats restent positifs mais fragiles. Il nous faudra consolider le travail engagé en termes d'organisation et de fonctionnement mais aussi en termes de développement, conditions essentielles de notre survie.

Notre plan stratégique défini voici 2 ans, garde toute sa valeur et nous devons ensemble rester concentrés sur notre rôle de promoteur du modèle de l'économie sociale et des sociétés de personnes au niveau européen et répondre mieux encore aux attentes de nos adhérents.

Nous avons adapté notre modèle de financement, nous avons pris des dispositions pour améliorer notre fonctionnement, nous travaillons pour favoriser la connaissance et la reconnaissance de l'Ipse en France et dans l'Union Européenne.

Nous devons parfaire notre apport aux adhérents, avec les membres « historiques » comme avec les nouveaux qui apportent à l'Ipse richesse et renouveau.

Nous devons gagner en visibilité car il existe un certain décalage entre la production faite par les équipes et la perception du travail effectué. Nous devons mieux faire connaître nos activités, et élargir nos périmètres d'action (santé, santé au travail, emploi, logement ...)

Nos axes de travail sont tracés mais des plans d'actions deviennent indispensables pour la mise en œuvre de dossiers prioritaires tels que digitalisation, transition écologique, santé environnementale, etc.

**Pour cela, nous avons besoin de l'engagement de chacun de nos adhérents**, notamment dans le travail essentiel mené par nos commissions et notre conseil d'orientation.

Je remercie toutes celles et ceux qui se sont investis dans le travail du conseil d'administration, du comex, des différentes commissions, du conseil d'orientation dont je le sais, le nombre de réunions, les dates qui peuvent changer intempestivement, ne facilitent pas la présence recherchée d'un plus grand nombre. C'est un point que nous améliorerons ensemble.

*L'année 2016, restera une année charnière dans notre fonctionnement, avec la mise en place d'une nouvelle équipe qui n'a pas ménagé ses efforts pour maintenir un haut niveau de prestations, de productions et être au rendez-vous de tous les évènements que nous avons programmés. Je tiens à les remercier toutes et tous.*

*Nous sommes dans la continuité, le sillon creusé par ces hommes et femmes qui ont porté le projet d'une protection sociale solidaire en Europe.*

*Notre responsabilité est de poursuivre le travail engagé avec la même lucidité et le même courage.*

---

---

# Rapport d'activité

## Dominique Boucher



**Institut de la Protection Sociale Européenne**  
92 Boulevard de Magenta – Paris 10 – Square Gutenberg, 8 – B-1000 Bruxelles

---

---

## SOMMAIRE

1/ Assise associative	08
2/ Les commissions du Conseil d'Administration	09
3/ Les adhérents	12
4/ Le partenariat	13
5/ Les manifestations Ipse	14
6/ Quelques activités à la demande adhérents et partenaires	16
7/ Les publications	17
8/ Quelques manifestations auxquelles l'Ipse a participé	18
9/ Les ressources en interne	24

---

---

## RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Rappelons que le rapport d'activité est essentiellement factuel, c'est lors de sa présentation et des débats qui s'en suivront que le caractère plus politique de nos actions sera débattu.

### 1/ L'assise associative

Les instances sont composées :

- Conseil d'Administration (CA)
- Assemblée Générale (AG)
- Comité exécutif (Comex)

Issues des derniers statuts mis en œuvre en 2016, les instances se sont réunies **15 fois** en 2016, avec un présentiel globalement satisfaisant.

1 - Assemblée Générale  
5 - Conseil d'Administration  
7 - Comex  
2 - Conférence des présidents

### 2/ Les commissions du Conseil d'Administration

Les commissions du Conseil d'Administration sont au nombre de quatre.

Au cours de l'année 2016, les commissions se sont réunies **14 fois**.

4 - Commission Europe  
4 - Commission Synergie  
3 - Commission financière  
3 - Commission Communication  
et Relation avec les Adhérents

---

**La commission Europe** se charge du suivi de l'actualité européenne au regard des objectifs de l'Ipse et de la faire partager avec ses membres. C'est aussi l'outil de préparation des Rencontre Ipse.

En 2016, la Commission Europe a permis de fixer un plan stratégique afin d'accroître la dimension européenne de l'Ipse, et déterminer un plan de travail en accord avec l'actualité. Par plan de travail, on entend définir les enjeux européens qui marqueront l'année et les actions que l'Ipse doit mener pour les traiter. Les sujets choisis comme axes de travail de l'Ipse doivent refléter les préoccupations de nos adhérents ; c'est pourquoi la Commission incite les adhérents à être partie prenante et à partager un maximum d'informations avec l'équipe Ipse.

Des sujets-phare ont été proposés pour l'année 2016 : l'Economie Sociale et Solidaire, le numérique, le détachement des travailleurs mais surtout la consultation sur le pilier européen des droits sociaux. Dans ce cadre, l'Ipse a par exemple fait appel aux contributions des adhérents afin d'avoir des avis pratiques et a ensuite rédigé une réponse à la Consultation sur le socle européen des droits sociaux.

Comme à son habitude, elle a contribué à l'élaboration du thème et du programme de la 42ème Rencontre Ipse de la Haye (Mai 2016) sur les réponses de la protection sociale dans le cadre des métamorphoses du travail liées au numérique. Elle s'est aussi déclarée favorable à traiter le sujet du Big Data comme un sujet à part entière, distinct du thème de la Rencontre de la Haye

**La commission Synergie** se charge du suivi et a pour rôle originel le rapprochement des mondes mutualistes et paritaires. Elle permet d'échanger sur des sujets, des problématiques, qui nécessitent d'être traités en synergie, et y apporte son expertise.

En 2016, la Commission s'est principalement intéressée aux conséquences de l'entrée en vigueur de nouvelles normes dans le champ de la protection sociale complémentaire (Solvabilité 2/Généralisation de la complémentaire santé (ANI)). Elle fut aussi le lieu de débats de qualité sur les enjeux liés à la numérisation de l'économie pour les familles mutualiste et paritaire de la protection sociale.

Elle est également à l'origine de l'Atelier Synergie du 18 mars 2016 consacré à l'apport des familles de la protection sociale liée à l'essor de l'économie numérique.

La Commission a été étroitement associée à l'organisation des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> Colloque Professionnel Ipse ainsi que de l'atelier Synergie du 18 mars 2016

**La commission Communication et Relation avec les Adhérents** La Commission CRA propose les actions de communication de l'Ipse et participe à la bonne utilisation et au développement des outils de communication, afin de valoriser l'activité de l'Ipse.

En 2016, la Commission s'est intéressée à l'étude de la composition du réseau de l'Ipse à travers la réalisation d'un tableau très détaillé. Ce travail a permis d'établir une stratégie de communication ciblée pour chacun des cercles qui constituent le public. Chaque occurrence a été riche de nouvelles idées pour accroître le réseau de l'Ipse. L'amélioration du site Internet a aussi été au cœur des débats, toujours dans le but d'augmenter la visibilité de l'Ipse. A noter la mise en place d'un forum de discussions sur destiné à nos adhérents sur le site internet de l'Ipse.

En ce qui concerne l'aspect « Relations aux adhérents », des pistes ont été données pour renforcer la connaissance et l'implication de l'Ipse dans les activités de ses membres. L'Ipse souhaite faire connaître les actions de ses adhérents. Mais pour cela, elle doit en être informée. De telles pratiques assurent la réciprocité des bénéfices entre l'Ipse et ses adhérents.

En outre, une disproportion entre la quantité de travail réalisé par l'Ipse et sa diffusion a aussi été soulignée. Une réflexion a donc été entreprise pour mieux faire connaître le travail de l'équipe. Les nouvelles technologies telles que les réseaux sociaux sont par exemple de bons outils à utiliser.

---

**La commission Financière** contrôle la bonne tenue de la gestion dans son ensemble et du budget de l'Ipse.

Elle optimise la politique financière de l'institut et participe à l'élaboration du bilan et du budget  
□

**3 réunions se sont tenues**

\*\*\*\* **Voir rapport financier**

**Le Conseil d'Orientation** assiste en toute indépendance le Conseil d'Administration et est chargé de déterminer les thèmes prioritaires de réflexions, d'études et de manifestations pour l'Ipse, en lien avec les partenaires sociaux et les réseaux d'experts dans l'ensemble de l'Union Européenne. Les travaux du Conseil d'Orientation sont régulièrement portés à la connaissance du Conseil d'Administration. Notons également que les membres du CO produisent régulièrement des articles de référence dans le Folio magazine et figurent parmi les intervenants lors des Rencontre Ipse.

Le CO est composé d'acteurs sociaux issus de différents pays européens (notamment des partenaires sociaux français et européens) et il se réunit au moins deux fois par an sur Paris et Bruxelles.

En 2016, le Conseil d'Orientation a connu une évolution notable dans son fonctionnement avec la mise en place d'une nouvelle co-présidence, assurée par Gabrielle Clotuche et Otto Kaufmann.

Le 21 octobre, le Conseil d'Orientation et la Commission Europe se sont réunis au Conseil Economique et Social Européen à Bruxelles. Les deux instances ont été pleinement associées à la contribution de l'Ipse adressée à la Commission Européenne dans le cadre de consultation sur le Pilier européen des droits sociaux.

Lors du Conseil d'Administration du 16 novembre 2016, trois nouvelles nominations au Conseil d'Orientation ont été proposées et entérinées □

**La Conférence des présidents** est composée du président du Conseil d'Administration, du vice-président, du trésorier, du secrétaire, des deux co-présidents du Conseil d'Orientation, des présidents des commissions de travail, et du délégué général, elle a pour rôle de suivre, essentiellement, les activités des différentes commissions issues du Conseil d'Administration et du Conseil d'Orientation de l'Ipse, dans un souci de coordination des travaux et de cohérence avec le plan stratégique de l'institut □

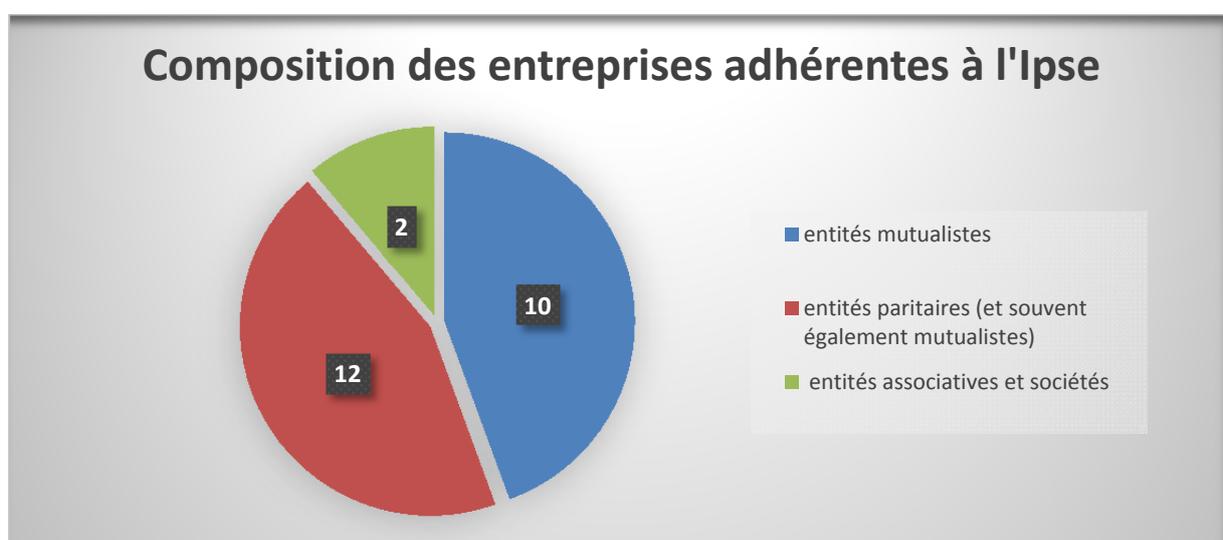
---

### 3/ Les adhérents

En types d'adhérents, l'Ipse comptait en 2016

➔ 24 adhérents

Parmi les entreprises adhérentes (adhérents + membres associés), la composition était celle-ci :



## 4/ Le partenariat

L'Ipse dispose d'un réseau qualifié, et des contacts permanents avec des acteurs dans quasiment tous les Etats membres de l'Union européenne.

**La base Ipse large compte :**



Le turn-over approche les 25 % par an.

Les chiffres restent stables par rapport à l'année 2015.

**Les partenaires et réseaux de l'Ipse, en Europe et en France, sont :**

- des organismes sociaux, régimes de base et complémentaire, étatiques, mutualistes et paritaires
- des partenaires sociaux représentatifs des entreprises et des salariés
- des organisations internationales
- des associations et ONG
- la presse (Alternatives économiques, PSI, Argus de l'assurance, AEF, Liaisons sociales, Agence Europe, etc.)
- des universitaires et experts

---

## 5/ Les manifestations Ipse

**15<sup>ème</sup> Colloque Professionnel Ipse**, s'est tenu le vendredi 29 janvier 2016, au siège du Groupe KLESIA, sur le thème « Les habits neufs de la protection sociale complémentaire : quid de la solidarité ? ». Lors de cette matinée, intervenants et participants ont été invités à débattre sur les nouveautés règlementaires, mais aussi en matière d'opérateurs et d'offres. Les différentes interventions ont rendu intelligible et ainsi permis d'éclairer l'audience sur les problématiques qui vont marquer 2016, et les années à venir.

Ayant rassemblé plus de 70 personnes, les débats de ce Colloque professionnel Ipse ont été des plus animés. Ils ont affirmé la nécessité d'introduire davantage de solidarité au sein de la protection sociale complémentaire pour une solution pérenne et humaine dans les années à venir

**Atelier Synergie**, s'est tenu le vendredi 18 Mars 2016, l'Ipse a organisé son premier atelier Synergie. Accueillie par notre adhérent Malakoff Médéric, cet atelier portait sur l'apport des familles mutualiste et paritaire au développement du numérique.

La transformation numérique du secteur de la protection sociale va non seulement modifier le métier des opérateurs assurantiels, mais également le rapport des usagers à leur santé.

A travers les témoignages de représentants de la FNMF et du CTIP, des bonnes pratiques ont été données pour anticiper les mouvements de sociétés induits par ces évolutions. Les débats ont aussi permis d'esquisser des recommandations destinées à « faciliter le virage numérique dans le domaine de la santé et assurer le développement des nouvelles technologies au service des générations futures » afin d'établir une stratégie

**42<sup>ème</sup> Rencontre Ipse**, C'est à la Maison de l'Europe de la Haye que s'est tenue la 42ème Rencontre Ipse, les 30 et 31 mai derniers sur le thème : « les métamorphoses du travail à l'épreuve du numérique : les réponses de la protection sociale solidaire ». Des représentants des partenaires sociaux, des organismes de sécurité sociale et de protection sociale complémentaire et solidaire ainsi que des universitaires et des politiques ont esquissé quelques pistes pour mieux répondre aux enjeux portés par ce qu'il semble convenu d'appeler « la révolution numérique ». Une cinquantaine de participants y ont assisté. Le choix du thème et la qualité des intervenants ont été très appréciés. Suite à cet événement un communiqué de presse a été réalisé ainsi que des Foliocollections retraçant les actes de la conférence

---

---

## **Journées d'étude à Lisbonne pour notre adhérent Chorum**

A la demande de son adhérent, la Mutuelle Chorum, l'Ipse a organisé les 15 et 16 septembre 2016, deux journées d'études au Portugal.

Ces journées d'études ont été accueillies dans les locaux de notre adhérent la Mutuelle Montepio à Lisbonne.

Le thème principal retenu pour ces des deux journées portait sur :

« L'économie sociale au Portugal : rempart contre la crise et pilier de la protection sociale »

Le programme, décliné en cinq grandes sessions, a abordé les points suivants :

- L'économie sociale portugaise en sa diversité d'acteurs
- Protection sociale et Mutualités
- Quelle place et quelles opportunités pour l'économie sociale dans l'Union Européenne vu du Portugal ?
- Mutualidade Montepio : Mutualisme et Responsabilité Sociale
- Travail et dialogue social : quels acteurs et quel bénéfice ?

De grands acteurs de la protection sociale au Portugal avaient répondu présents à l'invitation de l'Ipse, et malgré un programme très chargé, ils ont su, à travers des interventions de grande qualité, captiver les administrateurs présents.

Les conclusions ont été faites par La Directrice générale de la Mutuelle Chorum, Madame Brigitte Lesot, présente au cours des deux journées ainsi que par Monsieur Eduardo Graça, Directeur général de CASES et Jean-Marie Prouteau, Président de la Mutuelle Chorum ☐

---

## **16<sup>ème</sup> Colloque Professionnel - « 2016 Ani horribilis ou an 01 de la complémentaire santé »**

Accueilli par le Crédit Coopératif, le 16ème Colloque Professionnel Ipse s'est déroulé le 2 décembre 2016 à Nanterre, autour de la question « 2016 Ani Horribilis ou An 01 de la Complémentaire Santé ? ». Animée par l'actuaire Jean-Marc Leverrier, la manifestation a rassemblé acteurs des familles mutualistes et paritaires, représentant des associations des usagers de la santé, journalistes et experts afin de dresser un premier bilan de la généralisation de la complémentaire santé suite à son entrée en vigueur début 2016.

Ayant rassemblé plus d'une cinquantaine de personnes, ce 16ème Colloque Professionnel a été fortement apprécié tant pour la fluidité de son animation que pour la qualité des différentes interventions ☐

---

---

## 6/ Quelques activités sur demande adhérents et partenaires

**Présentation pour la SMI** - Invités par notre adhérent, la SMI, à Bruxelles le 8 Septembre 2016, notre délégué général ainsi qu'Otto Kaufmann, co-Président du Conseil d'Orientation de l'Ipse sont intervenus lors d'une manifestation accueillant 200 personnes. Après une présentation de l'Ipse, un panorama a été fait de la protection sociale, des systèmes de santé, de la santé privée dans l'Union Européenne ainsi que du dialogue social européen. Des intervenants divers se sont exprimés à cette occasion tels qu'Allianz ou l'Ocirp (adhérent à l'Ipse) devant un public composé de négociateurs de branches professionnelles tant syndicaux que patronaux ☐

**Intervention à Turin pour la CGIL** Les 24 et 25 Octobre 2016, fut organisée à Turin une conférence intitulée « 4.0 (R) Evolution Road ». Cette manifestation réunissait 250 personnes issues particulièrement des milieux syndicaux mais aussi patronaux, des nombreux experts et universitaires, des élus politiques. Lors de cet évènement, réalisé sous l'égide de la CGIL et de la fondation universitaire Friedrich Ebert Stiftung, Dominique Boucher, Bernard Petit-Jean, et Jean Lapeyre, membre du Conseil d'Orientation et conseiller de l'Ipse sont intervenus à la demande d'Alessio Gramolati. Ils se sont exprimés au sujet des évolutions des process du travail en Europe eu égard aux bouleversements technologiques. Les résultats de la Rencontre Ipse de la Haye ont notamment été présentés à cette occasion ☐

**Intervention chez Humanis auprès des administrateurs Cftc** - A l'invitation d'Hervé Vanleyseele – administrateur du groupe Humanis et membre de la Commission Europe de l'Ipse – Bernard Petit-Jean a effectué une présentation de l'Institut au cours d'un séminaire des administrateurs Cftc du groupe Humanis le mardi 29 novembre 2016.

En préambule de sa présentation, Bernard Petit-Jean est revenu sur le contexte dans lequel l'Ipse a vu le jour en juin 1989. Le président de l'Ipse a évoqué la nécessité pour ses fondateurs de faire travailler ensemble les différentes familles de la protection sociale complémentaire non-lucrative (acteurs mutualistes et paritaires). Deux familles qui ne se parlaient alors pas ou peu. Cette démarche, maintes fois saluée par ces acteurs, a porté ses fruits durant les 27 années d'existence de l'institut avec comme point culminant l'adoption en 2012 de la Charte européenne des entreprises de protection sociale.

En conclusion, Bernard Petit-Jean a évoqué les axes principaux de la charte européenne des entreprises de protection sociale qui restent toujours d'une grande actualité dans le contexte actuel.

Au nom des administrateurs Cftc du groupe Humanis présents ce jour, Hervé Vanleyseele salue la présentation de Bernard Petit-Jean, les préoccupations de l'Ipse rencontrant pour grande partie les leurs ☐

---

## 7/ Publications

En 2016, l'Ipse a été l'auteur des publications suivantes, mises à disposition de tous sur le site [www.euroipse.org](http://www.euroipse.org) :



---

## 8/ Quelques manifestations auxquelles l'Ipse a participé

L'ensemble des textes présentés dans ce point sont disponibles en intégralité sur le site [www.euroipse.org](http://www.euroipse.org)

**Conférence à l'Etui – Bruxelles** – les 27, 28, 29 juin participation de l'Ipse à une conférence organisée par notre partenaire ETUI (European Trade Union Institute/ Institut Syndical Européen) à Bruxelles. Intitulée « **Façonner le nouveau monde du travail : impacts de la digitalisation et de la robotisation** », la manifestation a rencontré un franc succès avec la présence de 150 intervenants et de 650 participants. Divisée en 24 panels et 7 sessions plénières, la conférence a rassemblé partenaires sociaux européens, universitaires, parlementaires et commissaires européens autour du futur monde du travail dans le contexte de la quatrième révolution industrielle.

Un constat s'est imposé au fil des discussions : la digitalisation de l'économie est bel et bien une « révolution de rupture » comme annoncé en ouverture des débats par l'essayiste américain Jérémy Rifkin. Même si les effets en matière de destruction d'emploi ne sont pas encore quantifiables comme l'a justement rappelé la sociologue Dominique Méda, les bouleversements à venir impliquent de repenser l'organisation du travail avant de mettre en place un cadre normatif protecteur pour les travailleurs. A cet effet, les représentants de la Confédération européenne des syndicats (CES) ont appelé à une meilleure réglementation des plateformes en ligne et à la reconnaissance des relations d'emploi devant le phénomène des « faux indépendants » - travailleurs avec un lien de subordination qui ne bénéficient pas des garanties contenues dans un contrat de travail.

Riches de débats et de propositions, cette conférence a démontré la pleine implication des syndicats à l'échelle de l'Europe à se mobiliser pour un monde du travail où l'efficacité économique se conjugue pleinement avec les valeurs de solidarité et de justice sociale. Dans la poursuite de la réflexion engagée par l'Ipse sur l'évolution du monde du travail et des modèles de protection sociale, Philippe Pochet, directeur de l'ETUI, a exhorté les participants de cette rencontre à ne pas négliger un autre défi d'importance : l'environnement et la nécessaire transition énergétique ☐

---

---

## Colloque de la Fabrique d'Assurance « Les nouvelles frontières de l'Assurance »

Le Président de l'Ipse Bernard Petit-Jean ainsi que l'Adjointe au Délégué général, Annie-Claude Blondin étaient présents à l'invitation de Alexandre André, Directeur de la Fabrique d'Assurance -mais aussi membre de la Commission Synergie au sein de l'Ipse- au colloque qui s'est tenu au Conseil Economique, Social et Environnemental à Paris, le lundi 19 septembre 2016 sur « *Les nouvelles frontières de l'Assurance* », et qui s'articulait autour de deux tables rondes :

- 1- Fragmentation de la société et solidarité par l'Assurance : comment assurer les bords de la société ?
- 2- L'incidence de la médecine prédictive et réparatrice par l'Assurance

La Fabrique d'Assurance présidée par Jean-Louis Bancel a pour objectif d'accompagner les grandes mutations du secteur de l'Assurance en considérant pleinement les enjeux de l'Economie Sociale et Solidaire.

La Fabrique d'Assurance, est inspirée des « Fab lab » et entend impulser une dynamique de co-construction de l'Assurance de demain via des professionnels et des experts venus de tous horizons. **Le partage et la transversalité étant conçus ici comme des facteurs favorisant l'innovation** □

## 31<sup>ème</sup> Congrès du Ciriec à Reims

C'est à l'invitation du Président de George de Sá, Président du CIRIEC Portugal et Vice-président du CIRIEC International, que Bernard Petit-Jean, Président de l'Ipse et, Annie-Claude Blondin, Adjointe au Délégué général se sont rendus au 31<sup>e</sup> Congrès du CIRIEC International à Reims le jeudi 22 septembre 2016.

Le thème principal abordé au cours de ce congrès de trois jours était :

**«Les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation : quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative ? »**

De très nombreuses personnalités de l'économie sociale et solidaire étaient présentes *parmi lesquelles des membres des instances de l'Ipse, George de Sá et José Alberto PEREIRA-PITACAS.*

Un atelier a retenu tout particulièrement l'intérêt de l'Ipse :

**La dynamique de l'économie sociale et solidaire (ESS).**

A noter, que le programme comportait également un atelier sur : Les enjeux de la transition numérique et dans lequel nous avons retrouvé une personnalité française ; Etienne CANIARD, Ancien Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (France) qui est intervenu sur : Les apports économiques et sociaux de l'accès ouvert aux ressources numériques, à partir de l'exemple du secteur santé □

---

---

## Rencontre avec Sandrino Graceffa - Bruxelles

Mercredi 28 septembre, le délégué général rencontrait Sandrino Graceffa, directeur général de Smart et Sara de Heusch, directrice du développement et de la stratégie de Smart.

- *Déroulé de la rencontre*

Sandrino Graceffa présente Smart, Société mutuelle pour les artistes, fondée en 1998 en Belgique et dont il assume la direction depuis 2014 après avoir été le directeur général pour la France de la société à son lancement en 2010.

La finalité de SMART est d'apporter des réponses concrètes, de conseiller les travailleurs autonomes. Smart leur propose des formations aux outils administratifs, juridiques, fiscaux et financiers pour simplifier et/ou légaliser leur activité professionnelle.

Smart s'inscrit dans l'économie sociale, un modèle à finalité non lucrative. Organisée en coopérative, Smart est présente dans huit pays d'Europe. Elle compte aujourd'hui 75 000 membres. L'activité de Smart est surtout développée en Belgique, en France et dans les pays du sud de l'Europe (Espagne). La progression de Smart est parfois spectaculaire comme dans le cas français avec une progression de 45% de ses membres en l'espace d'un an.

- *Projets communs évoqués*

L'Ipse réfléchit à créer à destination de ses adhérents un dossier thématique sur la question du revenu de base universel. A cet effet, un entretien pourrait être mené avec Sandrino Graceffa afin d'apporter le point de vue de Smart sur le sujet.

Afin de pérenniser leur implantation en Espagne, et de mieux connaître les acteurs sociaux du pays, Smart est intéressé par la proposition de Dominique Boucher de les mettre en relation avec la branche Services du syndicat UGT.

A également été évoqué la possibilité de partenariats entre Smart et le groupe Audiens, groupe de protection sociale des professionnels du secteur artistique et organisme paritaire adhérent de l'Ipse

## Work, Welfare and Inequalities in Europe : the Research Perspective

Le 10 Octobre 2016, l'Ipse était présent à la Commission Européenne de Bruxelles pour une conférence sur les perspectives de recherches sur le travail, l'aide sociale et les inégalités en Europe.

Les thèmes abordés étaient :

- la qualité de l'emploi et son évolution depuis la crise. Cela rejoint les préoccupations de l'Ipse lors de sa 42<sup>e</sup> Rencontre, excepté qu'ici, aucun lien n'a été fait entre numérique et précarisation de l'emploi.
- les inégalités en Europe : leurs causes et comment les combattre ?
- les investissements en cours pour améliorer la situation économique : immigration, formation, projets impliquant des jeunes. Par exemple, le projet « Style » a été mis en avant. Financé par la Commission Européenne, ce projet de recherche examine les obstacles et les opportunités qui jouent sur l'emploi des jeunes.
- les solutions qui pourraient être mises en place à l'avenir tel que le revenu de base. Une partie de cette session a été consacrée au pilier européen des droits sociaux, sujet qui intéresse vivement l'Ipse.

Les interventions et débats étaient menés par des chercheurs, notamment Céline Thevenot, analyste politique à l'OCDE ou encore Daniele Checchi, professeur d'économie travaillant également à la Commission Européenne en tant que consultant. Et surtout, cette conférence a eu l'honneur d'accueillir Simon Dolan. Avec 66 livres à son actif et la création d'une entreprise de consulting œuvrant pour divers gouvernements, c'est l'un des experts les plus reconnus en ressources humaines

---

---

## **Le socle Européen des droits sociaux, quelle Europe sociale ?**

Le 14 Octobre 2017, et dans le cadre de sa réponse à une Consultation de la Commission Européenne, l'Ipse s'est rendu au CESE de Paris à un débat sur le thème suivant : le socle européen des droits sociaux, quelle Europe sociale ? Organisé en partenariat entre le CESE Européen et le CESE de Paris, cet évènement adressait principalement les questions suivantes :

- Les défis économiques et sociaux prioritaires en Europe
- Quelle protection sociale pour demain ?

La majorité des intervenants étaient des membres du CESE mais des représentants de la Commission Européenne se sont également exprimés. Elisabeth Morin-Chartier, membre du Parlement Européen, a donné son avis sur cette question.

A travers le socle européen des droits sociaux, cette conférence a permis d'entrevoir les points à développer dans la politique sociale européenne. Certains ont même dépeint ce pilier comme la dernière chance de remporter une adhésion au projet européen en ces temps d'euroscepticisme. Toutefois, la convergence des droits sociaux et la mise en œuvre de ce socle se heurte toujours à la souveraineté des états dans le domaine social, avec laquelle il faudra composer ☐

---

## **The role of the social economy for a successful European Pillar of Social Rights**

Le 17 Octobre 2016, l'Ipse était présente à Bruxelles pour une conférence sur le rôle de l'Economie Sociale et Solidaire pour le succès du Pilier Européen des droits sociaux. Le discours d'ouverture a été donné par Allan Larsson, Conseiller spécial De la Commission Européenne pour le Pilier Européen des Droits Sociaux. Après son intervention présentant le contexte difficile actuel marqué par le Brexit, l'élection de Donald Trump et une désaffection pour le projet Européen, plusieurs experts se sont exprimés tels que Sofia Ribeiro, Vice-Présidente de l'Intergroupe sur l'Economie Sociale, ou Jan Olsson, membre de conseil d'Orientation de l'Ipse et Co-Président de REVES (European Network of cities and Regions for the social economy).

Les discussions ont permis de placer l'Economie sociale comme axe majeur pour redynamiser le projet d'Europe sociale. En effet l'économie sociale a prouvé son utilité dans divers domaines : créatrice d'emplois et d'emplois de qualité, facteur d'innovation et d'investissements et favorisant l'expression des citoyens dans le domaine social et notamment des travailleurs. Elle répond donc aux défis sociaux actuels et constituerait un outil concret pour mettre en œuvre les recommandations à l'étude dans le Socle Européen des droits sociaux ☐

---

---

## Auditions de Jean Lapeyre et Gabrielle Clotuche

Le 26 Octobre 2016, Gabrielle Clotuche, co-Présidente du Conseil d'Orientation de l'Ipse, ancienne directrice de la protection sociale et inclusion sociale à la Commission européenne et représentant l'Ipse, a été auditionnée par le Comité Economique, Social et Environnemental à Paris sur le sujet du **Pilier européen des droits sociaux**. Citons aussi Jean Lapeyre, membre du Conseil d'Orientation de l'Ipse et membre du Comité Economique et Social Européen, qui a été auditionné courant octobre en tant que représentant de l'Ipse ☐

## Conférence INPC : « **Pouvons-nous encore espérer maîtriser nos vies à l'heure des algorithmes et du big data ?** » à Paris

L'ipse a participé ce jeudi 24 novembre 2016 à une conférence-débat organisée par l'INPC au siège de CNP assurances. Au cours de cette conférence, le président de l'INPC Xavier Larnaudie-Eiffel, a d'abord présenté un rapport moral de l'Institut avant de dresser le panorama de la protection sociale en France sous sa forme complémentaire. Le président de l'INPC a également abordé l'entrée en vigueur en ce début d'année de la directive Solvabilité II. A ce titre, il acte de la montée en puissance des régulateurs d'assurance tel que l'ACPR. Selon lui, la directive n'a pas éclairci le problème des distorsions de concurrence. Le Président indique en outre que l'effort demandé en termes de gestion et de gouvernance est plus conséquent pour les IP.

Un autre sujet bouleverse l'univers de la protection sociale est le développement de l'économie numérique, et à travers elle, la question du transfert des données.

Sur ce sujet majeur, Xavier Larnaudie Eiffel introduit le sociologue Dominique Cardon, professeur à l'EHEES, membre d'Oranges Labs, professeur associé à l'Université de Marne-la-Vallée et auteur de plusieurs articles et ouvrages de référence sur le big data.

Pour Dominique Cardon, les grandes plateformes américaines décident d'un univers social. C'est un enjeu politique de ne pas laisser la question du calcul des données informatiques aux seuls informaticiens. Cet univers est complexe et obscur pour de nombreux citoyens. Dominique Cardon retrace depuis l'émergence d'internet les différentes méthodes ou philosophie de calcul de données. Les progrès permis par l'avènement du numérique ne doivent pas masquer les risques liés à un affaiblissement des libertés publiques

Les participants de cette rencontre, dont de nombreux représentants syndicaux d'institutions paritaires, tiennent à saluer la qualité de la contribution de Dominique Cardon sur un sujet complexe et peu abordé dans le débat public. A la suite de Dominique Cardon, ils sont nombreux à défendre l'idée d'une meilleure sensibilisation du grand public sur le transfert des données ☐

---

---

## Petit déjeuner - conférence chez Optimind Winter

Le 29 Novembre 2016, l'Ipse était invitée à une conférence-petit-déjeuner, organisée comme chaque année par Optimind Winter pour dresser le bilan des actualités de la complémentaire santé en 2016.

Cet évènement convivial favorisant les échanges entre membres de différents groupes de protection sociale et mutuelles a donné lieu à une conférence abordant les sujets suivants :

- Les actualités réglementaires de l'année 2016 : versements santé, clauses de désignation, nouvelle convention médicale, etc...
- Les nouveaux services : un parcours digitalisé. La conférencière a décrit les différents outils mis en place par les mutuelles et les gps dans le processus de digitalisation de la relation médicale
- La protection des données : Règlement européen GDPR et la Loi de santé 2016. L'historique et les apports de ces textes ont été passés en revue.

Toutefois, l'année 2016 aura été plutôt calme avant le grand changement annoncé en 2017. La grande transformation se situe du côté de la digitalisation, c'est pourquoi l'Ipse s'intéresse de près à cette thématique et les récents textes législatifs ont permis une grande avancée en statuant sur la protection des données

## Travailleurs détachés, réviser pour moins dumper

Le 15 Décembre 2016, l'Ipse a participé à un petit déjeuner débat au siège du MEDEF sur le thème suivant : « Travailleurs détachés, réviser pour moins dumper ». Cette conférence de deux heures s'est penchée sur la thématique du bien-fondé de la révision de la directive de 1996. Cette révision a pour but de remédier aux critiques faites à l'encontre du travail détaché. Pour cela, des représentants de la Fédération Française du bâtiment et de la métallurgie se sont exprimés aux côtés de représentants des ambassades Polonaises et Néerlandaises. La présence de Jackie Morin, Chef d'unité Libre circulation des travailleurs à la Commission Européenne a également été remarquée.

Les secteurs de la métallurgie et des bâtiments ne soutiennent pas cette révision car les problèmes liés aux travailleurs détachés et notamment à la concurrence déloyale sont, selon eux, liés à des abus et à des fraudes. La mise en place d'un renforcement des mécanismes de contrôles a été suggérée. En outre, certaines personnes de l'assistance ont dénoncé l'amalgame fait entre dumping et travail détachés en rappelant que la France détachait plus de travailleurs qu'elle n'en recevait. La question d'harmonisation des salaires semble aussi poser problème à cause de la complexité de la mise en œuvre. Reste à savoir si c'est réellement cela qui pose problème ou bien le manque d'intérêt financier à employer des travailleurs détachés dans ces conditions

---

---

## 9/ Ressources en interne

L'année 2016 a été marquée par un turn-over important, à savoir :

- L'arrivée d'une adjointe au Délégué général
- Le renouvellement des deux chargés de missions

### Composition de l'équipe permanente en 2016



- Délégué général
- Adjointe au délégué général
- Chargée de communication
- Chargés de missions
- Secrétaire comptable

---

*Rapport d'activité Ipse - 2016*

---



---

# Rapport financier du Trésorier

## Eric Rambaud



Institut de la Protection Sociale Européenne  
92 Boulevard de Magenta – Paris 10 – Square Gutenberg, 8 – B-1000 Bruxelles

---

---

# La Commission financière de l'Ipse :

## 1- Deux constats

## 2 - Une ambition

### 1 - Deux constats

#### **Des comptes équilibrés mais qui restent avec un équilibre fragile**

##### **☐ Les ressources, premier élément des comptes :**

Les ressources sont principalement constituées des cotisations. Celles-ci sont contraintes par l'évolution des groupes et la situation économique malgré la « carotte fiscale » du mécénat (Rappel : 66 % de la cotisation peut être déduite de l'impôt payé par l'institution).

Les réflexions stratégiques menées il y a deux ans avaient mis en évidence la nécessité de développer, à côté des cotisations, des ressources supplémentaires par des activités telles que les études, les colloques, les rencontres ou les visites.

C'est l'ambitieux projet que nous avons fixé ensemble pour l'Ipse. Nous l'avons vu en 2016, il n'est simple de tenir ce niveau d'activité.

***C'est l'enjeu de l'année 2017, l'Ipse est-elle en capacité d'élever son niveau d'activité et les adhérents sont-ils disposés à solliciter l'Ipse ?***

##### **☐ Les comptes, ce sont aussi des charges :**

Les charges de structure sont d'un niveau voisin de celui des cotisations. L'évolution des charges devra trouver un certain parallélisme avec celles des cotisations pour conserver un équilibre durable.

*Des premières actions ont été menées mais elles devront être amplifiées dans la durée.*

##### **☐ Une bienveillante contribution en nature des adhérents :**

La force de l'Ipse dépend pour une part importante du niveau d'implication de ses membres. Cela passe notamment par les temps passés par les uns et les autres au sein des commissions. C'est aussi des contributions en nature.

La Commission, sous la houlette de sa charismatique Présidente, Nicole, a toujours souhaité qu'une information sur ces contributions soit ajoutée dans les comptes. Cette année encore, et notre accueil de ce jour par la SMI nous le prouve, ces contributions sont significatives (près de 5% des dépenses) et encore tout n'a pas été valorisé.

Je reprends donc cette tradition et en profite pour faire appel aux institutions membres qui souhaiteraient rejoindre le club informel des contributeurs : Allez-y de bon cœur, l'Ipse vous le rendra !

---

---

## □ Des réserves pour assurer la transition stratégique :

La Commission, toujours sous la houlette de sa charismatique Présidente, Nicole, a toujours souhaitée avoir un niveau de réserve permettant d'assurer une certaine sécurité et visibilité financière.

Le niveau est actuellement d'environ trois mois de cotisations ou équivalent en charges d'exploitation. C'est beaucoup et peu à la fois.

## 2 - Une ambition

### □ Notre ambition : Une commission financière vigilante et pragmatique :

La Commission, toujours et encore sous la houlette de sa charismatique Présidente, Nicole, est vigilante. C'est une nécessité compte tenu du caractère non lucratif et désintéressé de l'activité de l'Ipse, renforcé par les dispositions du mécénat mises en œuvre depuis deux ans.

Une commission pragmatique, ce qui marche doit être développé, ce qui ne marche pas doit être corrigé ou supprimé.

Nous poursuivrons dans cette voie cette année 2017 !

***La Commission financière propose à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'exercice 2016.***

*Merci à la Fiduciaire de la Tour pour nous avoir accompagné cette année.*

*Merci à mes collègues, membres de la Commission pour leur participation active et leurs conseils avisés.*

---

---

# Rapport financier de la Fiduciaire de la Tour Alain Coll



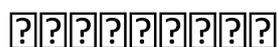
Institut de la Protection Sociale Européenne  
92 Boulevard de Magenta – Paris 10 – Square Gutenberg, 8 – B-1000 Bruxelles

---

---

**Institut de la Protection Sociale Européenne**

**IPSE**



92, boulevard de Magenta

75010 - PARIS

**Rapport financier de l'exercice 2016**

Conseil d'Administration du 15 mars 2017

---

---

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Bilan</b>	<b>33</b>
<b>2</b>	<b>Compte de Résultat</b>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<b>3</b>	<b>Commentaires Bilan</b>	<b>37</b>
	<b>A l'actif du bilan</b>	<b>37</b>
	Actif immobilisé	37
	Actif circulant	37
	<b>Au passif du bilan</b>	<b>38</b>
	Fonds propres	38
	Provisions pour risques et charges	38
	Au niveau des dettes	38
<b>4</b>	<b>Commentaires Compte de Résultat</b>	<b>39</b>
	Les produits d'exploitation	39
	Les charges d'exploitation	40
	Bénévolat	41
	Contribution en travail	41
<b>5</b>	<b>Budget - Réalisation</b>	<b>0</b>
	Produits	3
	Charges	4
	Synthèse	5

---

# 1 Bilan

## BILAN : ACTIF

RUBRIQUES : ACTIF	BILAN AU 31 DECEMBRE 2016			RAPPEL 2015
	VAL. BRUTES	AMORT. PROV.	VAL. NETTES	VAL. NETTES
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>				
<b>- IMMOB. INCORPORELLES</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 303 €	22 384 €	1 918 €	680 €
<b>- IMMOB. CORPORELLES</b>				
AUTRES IMMOB. CORPORELLES	74 191 €	59 411 €	14 780 €	17 736 €
<b>- IMMOB. EN COURS</b>				
IMMOB. EN COURS INCORPORELLES	288 €		288 €	981 €
<b>- IMMOB. FINANCIERES</b>				
AUTRES IMMOB. FINANCIERES	7 583 €		7 583 €	7 583 €
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>106 365 €</b>	<b>81 795 €</b>	<b>24 569 €</b>	<b>26 981 €</b>
<i>ACTIF CIRCULANT</i>				
- ADHERENTS	526 545 €		526 545 €	515 128 €
- AUTRES CREANCES	24 750 €		24 750 €	5 587 €
- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	425 432 €		425 432 €	412 391 €
- DISPONIBILITES	112 242 €		112 242 €	61 578 €
- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	22 198 €		22 198 €	7 851 €
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 111 167 €</b>		<b>1 111 167 €</b>	<b>1 002 534 €</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 217 532 €</b>	<b>81 795 €</b>	<b>1 135 737 €</b>	<b>1 029 515 €</b>

**BILAN : PASSIF**

RUBRIQUES : PASSIF	BILAN 31/12/2016	BILAN 31/12/2015
<b>FONDS PROPRES</b>		
FONDS ASSOCIATIF	135 394 €	108 278 €
RESERVES LIBRES	50 000 €	50 000 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 028 €	27 116 €
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>187 422 €</b>	<b>185 394 €</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>215 056 €</b>	<b>206 428 €</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>215 056 €</b>	<b>206 428 €</b>
<b>DETTES</b>		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	37 358 €	10 840 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES	84 680 €	85 573 €
AUTRES DETTES		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	611 220 €	541 280 €
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>733 259 €</b>	<b>637 693 €</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 135 737 €</b>	<b>1 029 515 €</b>

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2016**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>EXERCICE 2016</b>	<b>EXERCICE 2015</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
- COTISATIONS	658 770 €	666 700 €
- ETUDES ET SEMINAIRES	74 123 €	74 549 €
- REPRISE SUR PROVISIONS		
- TRANSFERT DE CHARGES	8 240 €	
- AUTRES PRODUITS	141 €	8 055 €
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>741 274 €</b>	<b>749 304 €</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
- AUTRES ACHATS	39 004 €	35 004 €
- SERVICES EXTERIEURS	109 784 €	100 290 €
- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	241 850 €	171 171 €
- IMPOTS ET TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 643 €	14 552 €
- SALAIRES ET TRAITEMENTS	228 170 €	271 167 €
- CHARGES SOCIALES	103 569 €	120 116 €
- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	7 093 €	9 122 €
- DOTATION AUX PROVISIONS	8 628 €	6 028 €
- AUTRES CHARGES	70 €	39 €
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>742 811 €</b>	<b>727 490 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 537 €</b>	<b>21 814 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
- AUTRES PRODUITS FINANCIERS	5 084 €	6 967 €
- PRODUITS NETS /CESSION DE V.M.P.		
- REPRISES SUR PROVISIONS		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>5 084 €</b>	<b>6 967 €</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	5 €	
- DOTATION AUX PROVISIONS		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>5 €</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5 079 €</b>	<b>6 967 €</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>3 542 €</b>	<b>28 781 €</b>

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2016**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>EXERCICE 2016</b>	<b>EXERCICE 2015</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
- PRODUITS EXCEPTIONNELS / OPERAT. DE GESTION		
- PRODUITS EXCEPTIONNELS / OPERAT. EN CAPITAL		
- REPRISES SUR PROVISIONS		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
- CHARGES EXCEPTIONNELLES/OPERAT. DE GESTION		
- CHARGES EXCEPTIONNELLES/OPERAT. EN CAPITAL	324 €	
- DOTATIONS AUX PROVISIONS		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	324 €	- €
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	-324 €	- €
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	1 190 €	1 665 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	746 358 €	756 271 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	744 330 €	729 155 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 028 €</b>	<b>27 116 €</b>

---

## 3 Commentaires Bilan

### A l'actif du bilan

#### Actif immobilisé

Il s'élève à une valeur nette de 24 569 € contre 26 981 € au 31 décembre 2015.

Les investissements de l'exercice 2015 se sont élevés à 5 684 €. Ils représentent le solde de la nouvelle base de données relatif à la réalisation du nouveau logo de l'IPSE et l'achat d'un nouveau poste suite à l'embauche d'un nouveau salarié.

Les mises au rebut et cessions se sont élevées à 22 763 €uros sur l'exercice.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les taux usuels.

Les immobilisations en cours correspondent relatif à la réalisation du nouveau logo de l'IPSE.

Les immobilisations financières n'ont pas varié au cours de l'exercice 2016 et représentent principalement les cautions des appartements de Bruxelles et de Paris.

#### Actif circulant

Il est de 1 111 167 € contre 1 002 534 € l'année dernière.

La rubrique « Adhérents » s'élève à 526 545 € contre 515 128 € en 2015 et se compose :

- de cotisations 2016 pour 523 931 €
- de participations au colloque de décembre 2016 pour 1 380 €
- et de participations aux colloques 2015 pour 1 234 € (créances relancées).

Aucune créance n'est considérée comme douteuse.

Les autres créances d'exploitation sont constituées principalement du stock de tickets restaurants et des avances permanentes pour frais.

La trésorerie (placements et disponibilités) est en hausse au 31 décembre 2016 pour s'élever à 537 674 € contre 473 969 € fin 2015 (13,4%).

Les charges constatées d'avance correspondent aux charges payées en 2016 et concernant l'exercice 2017 (loyers, contrats d'entretien, maintenance, abonnements).

---

---

## Au passif du bilan

### Fonds propres

Les fonds propres s'élèvent à 187 422 € au 31 décembre 2016 soit 16,50% du total du passif (18% l'année dernière).

Le poste « Fonds Associatif » a été créé conformément à l'AG du 1<sup>er</sup> avril 2016 par le transfert du solde du poste « autres réserves ». Il s'élève à 135 394 €.

De même a été créé un poste « Réserves libres » à hauteur de 50 000 €.

Le résultat 2016 est excédentaire à hauteur de 2 028 €.

La variation des fonds propres entre 2015 et 2016 correspond exclusivement à ce résultat.

### Provisions pour risques et charges

Cette rubrique correspond à une provision pour indemnité de fin de carrière de 215 056 €.

### Au niveau des dettes

Les dettes fournisseurs, d'un montant de 37 358 € contre 10 840 € l'exercice précédent, proviennent principalement de factures non réglées au 31 décembre 2016 (divers frais de fonctionnement).

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 84 680 € contre 85 573 € fin 2015 et comprennent les dettes vis à vis :

- du personnel : essentiellement les congés payés pour 23 775 €,
- des organismes sociaux (principalement les cotisations du quatrième trimestre) pour 51 989 €,
- de l'Etat (dont taxe sur les salaires, provision charges fiscales, IS sur les placements financiers) pour 8 854 €.

Les produits constatés d'avance correspondent aux cotisations 2017 appelées avant la clôture pour un montant de 611 220 €.

---

---

## 4 Commentaires Compte de Résultat

### Les produits d'exploitation

Les cotisations 2016 sont sensiblement en baisse et s'élèvent à 658 770 € contre 666 700 € en 2015 (1,2%).

Les produits relatifs aux « Etudes et Séminaires » sont de 74 123 € contre 74 549 € en 2015 soit une stabilité par rapport à 2015.

Cette rubrique comprend principalement :

• La rencontre de La Haye	31 813 €
• Deux colloques (Paris)	13 040 €
• Visite Lisbonne	10 350 €
• Une étude Inpc	5 100 €
<b>Total</b>	<b>60 303 €</b>

Le reliquat correspond aux frais refacturés.

Pour information, les résultats dégagés sur ces activités se présentent ainsi :

• La rencontre de La Haye	- 7 793 €
• Deux colloques (Paris)	10 593 €
• Visite Lisbonne	8 719 €
• Une étude Inpc	5 100 €
<b>Total</b>	<b>16 619 €</b>

Les autres produits sont principalement composés de produits divers de gestion courante.

Les transferts de charges de 8 240 € quant à eux concernent les remboursements des indemnités de prévoyance du personnel absent sur l'exercice 2016.

Au total, les produits d'exploitation s'élèvent à 741 274 € contre 749 304 € en soit une variation de -1,1%.

---

---

## Les charges d'exploitation

Les achats et charges externes s'élèvent à 390 638 € contre 306 465 € en N-1 soit une augmentation de 84 173 € (27,5%). Cette variation est principalement liée à la mise à disposition de personnel et au remplacement du poste de comptable (61 948 €).

Les impôts et taxes diminuent. S'agissant principalement de taxes sur rémunérations (taxe sur les salaires, formation professionnelle), celles-ci suivent la variation des rémunérations.

Les frais de personnel (salaires et charges sociales) sont en nette diminution. Cela est dû à la retraite progressive de Mr BOUCHER à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016 sur la base d'un mi-temps. Ils s'élèvent au total à 331 739 € contre 391 283 € pour l'exercice précédent (-59 544 € ; -15%). A noter sur l'exercice les départs de Pietro ROMANO et de Kanishka AFONSO.

La dotation aux amortissements diminue par rapport à 2015.

La dotation aux provisions correspond à la provision pour indemnité de fin de carrière. C'était déjà le cas en N-1. La dotation augmente par rapport à 2015 du fait de la variation du taux d'actualisation.

Au total, les charges d'exploitation augmentent (2,1%).

**Les produits sont en baisse de 1% et les charges en augmentation de 2,1%. Ceci entraine logiquement une dégradation du résultat d'exploitation. Il s'élève à - 1 537 € contre +21 814 € en 2015.**

Le résultat financier est positif de 5 079 € et est la conséquence des placements financiers que l'IPSE a pu opérer ponctuellement. Précisons que les placements effectués par l'IPSE sont sans risque (livret et compte à terme). L'impôt sur les revenus financiers s'élève à 1 190 €.

Le résultat exceptionnel est de - 324 € (VNC des immobilisations) contre un résultat nul en N-1.

\*\*\*\*\*

---

---

## Bénévolat

Le bénévolat dont bénéficie l'IPSE a été valorisé sur les mêmes bases qu'en 2015, et ce afin de :

- Souligner le dynamisme de l'IPSE en mettant en évidence sa capacité à mobiliser des intervenants bénévoles et des prestations gratuites en nature
- Evaluer le poids financier de ce bénévolat
- Identifier la dépendance au bénévolat et, en cas de diminution de cette aide, évaluer le besoin de financement supplémentaire

La valorisation du bénévolat correspond aux aides reçues par l'IPSE en provenance de personnes tierces **et ne comprend pas les aides fournies par les administrateurs et les membres de l'IPSE.**

Le bénévolat 2016 se répartit en deux catégories de contributions : contribution en travail et contribution en services.

### **Contribution en travail**

En 2016, 29 intervenants extérieurs (contre 44 en 2015) ont effectué des prestations gratuites (42<sup>ème</sup> rencontre de La Haye, 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> Colloques de Paris, Publications). Sur la base de 1 200 Euros par intervention, la contribution peut être évaluée à

34 800 €

### **Contribution en services**

3 salles de réunion ont été mises à la disposition de l'IPSE pour ses activités à l'occasion d'un colloque et de la tenue d'un Conseil d'orientation (CESE-Bruxelles) sur la base d'un forfait de 1 000 Euros la salle, soit

3 000 €

Soit une valorisation globale du bénévolat de

37 800 €

Soit un montant inférieur à celui de 2015 : 54 800 €.

Le bénévolat dont bénéficie l'IPSE correspond à 5% des charges d'exploitation contre 7,5% l'exercice précédent.

Par ailleurs, on pourra noter que les Institutions adhérentes ont mis 8 salles à la disposition de l'IPSE pour ses activités ou réunions statutaires, et ont offert 5 déjeuners (non valorisés).

---

## 5 Budget - Réalisation

LIBELLE	BUDGET 2016	OBSERVATIONS	REALISAT 2016	ECART REALISATION - BUDGET	
				VALEURS	%
TOTAL PRODUITS	741 100 €		723 107,73 €	-17 992,27 €	-2,43%
TOTAL CHARGES	725 760 €		721 079,59 €	-4 680,41 €	-0,64%
RESULTAT	15 340 €		2 028,14 €	-13 311,86 €	

## Budget – Réalisation

LIBELLE	BUDGET 2016	OBSERVATIONS	REALISAT 2016	ECART REALISATION - BUDGET	
				VALEURS	%
<b>PRODUITS :</b>					
<u>Cotisations Adhérents</u>	627 950,00		658 770,00 €	30 820,00 €	4,91%
<u>Etudes</u>			5 100,00 €	5 100,00 €	
<u>Participations Rencontres et Séminaires</u>	69 650,00		44 852,70 €	-24 797,30 €	-35,60%
<u>Formations et Conventions</u>	36 000,00		10 350,00 €	-25 650,00 €	-71,25%
<u>Produits des activités annexes</u>					
<u>Produits divers gestion courante</u>			141,28 €	141,28 €	
<u>Produits de participations</u>					
<u>Autres produits financiers</u>	7 500,00	Net d'impôt	3 893,75 €	-3 606,25 €	-48,08%
<u>Produits exceptionnels</u>					
<u>Transferts charges exploitation</u>					
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>741 100,00</b>		<b>723 107,73</b>	<b>-17 992,27 €</b>	<b>-2,43%</b>

## Budget - Réalisation

LIBELLE	BUDGET 2016	OBSERVATIONS	REALISAT 2016	ECART REALISATION - BUDGET	
				VALEURS	%
<b>ACHATS :</b>					
<u>Fournitures et petit équipement</u>	17 750,00		16 937,19 €	-812,81 €	-4,58%
<u>Frais d'Imprimerie et sous trait administ</u>	11 500,00		10 648,47 €	-851,53 €	-7,40%
<b>SERVICES EXTERIEURS :</b>					
<u>Loyers et charges locatives</u>	59 500,00		56 023,03 €	-3 476,97 €	-5,84%
<u>Maint - Crédit bail - Documentat°</u>	45 620,00		53 577,51 €	7 957,51 €	17,44%
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS :</b>					
<u>Honoraires et autres services :</u>	32 950,00		34 918,27 €	1 968,27 €	5,97%
<u>Frais de Séminaires &amp; rencontres</u>	42 500,00		44 343,35 €	1 843,35 €	4,34%
<u>Déplacements - Missions - Réceptions</u>	76 500,00		79 289,76 €	2 789,76 €	3,65%
<u>PTT - Téléphone :</u>	15 000,00		17 631,72 €	2 631,72 €	17,54%
<b>IMPOTS ET TAXES :</b>					
<u>Impôts et taxes</u>	2 000,00		100,00 €	-1 900,00 €	-95,00%
<b>FRAIS DE PERSONNEL :</b>					
<u>Frais de Personnel</u>	413 350,00		391 490,47 €	-21 859,53 €	-5,29%
<b>CHARGES DIVERSES :</b>					
<u>Charges diverses de gestion courante</u>	90,00		70,28 €	-19,72 €	
<b>Charges financières</b>			4,51 €		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>					
<u>Dotation aux amort &amp; provisions</u>	9 000,00		15 720,89 €	6 720,89 €	74,68%
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>725 760,00</b>		<b>721 079,59</b>	<b>-4 684,92</b>	<b>-0,65%</b>

## Produits

Le total des produits s'élève à 723 108 € pour un montant prévisionnel de 741 100 € (soit un écart de -2,4%).

### Cotisations

Elles se sont élevées à 658 770 € pour un budget de 627 950 € (+30 820 €) suite à trois nouvelles adhésions.

### Etudes

L'étude prévue a été réalisée.

### Rencontre La Haye, colloques

Cette rubrique s'élève à 44 853 € (69 650 € au budget 2016), soit un taux de réalisation de 64,40%.

Les écarts sont synthétisés ci-dessous :

	<i>Réalisation</i>	<i>Budget</i>	<i>Ecart</i>
Rencontre La Haye	31 813	35 000	-3 187
Colloques (janv. et déc.)	13 040	34 650	-21 610

### Formations, conventions

Ce poste s'élève à 10 350 € contre un budget de 36 000 €. Il s'agit de la visite CHORUM à Lisbonne.

Détail :

	<i>Réalisation</i>	<i>Budget</i>	<i>Ecart</i>
Etudes		18 000	-18 000
Visites Administrateurs	10 350	18 000	-7 650

---

### Produits divers

Il s'agit principalement des produits de gestion courante.

### Produits financiers

*Ils correspondent aux revenus des placements présentés en gestion net d'impôt pour un montant de 3 894 € pour une prévision de 7 500 €.*

### Charges

Elles s'élèvent à 721 080 € contre 725 760 € au budget, soit un taux d'avancement de 99,4%. Soit un écart par rapport au budget de - 5 010 € (-0,7%).

Les principales variations s'expliquent ainsi :

*- des économies réalisées sur :*

Fournitures et petits équipements	-813 €
Frais d'imprimerie et sous-traitances diverses	-852 €
Loyers et charges	-3 477 €
Impôts & taxes	-1 900 €
Frais de personnel (mi-temps Mr BOUCHER, MAD Mme BLONDIN, Remplacement S RUIZ, absences maladies & Indemnités Prévoyance)	-21 860 €

*- un dépassement constaté au niveau des :*

Maintenance – Crédit-bail (photocopieur, mat inf.)	+7 957 €
Honoraires et autres services (CAC)	+1 968 €
Frais de rencontres & colloques (La Haye)	+1 843 €
Déplacements – Missions – Réception (CO)	+2 790 €
PTT – Téléphone	+2 632 €
Dotations aux amortissements et provisions (dotation IFC plus importante que prévue par le biais de la réévaluation)	+6 721 €

---

**-4 991 €**

---

---

## Synthèse

<i>(en K€)</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Ecart</i>
Produits	741,0	723,0	-18,0
Charges	<u>-726,0</u>	<u>-721,0</u>	<u>-5,0</u>
Excédent	15,0	2,0	-13,0





**Institut de la Protection Sociale Européenne**

92 Boulevard de Magenta – Paris 10 – France – Square Gutenberg, 8 – B-1000 Bruxelles - Belgique